

# Procès-verbal du Conseil d'École n°1

## Personnes présentes:

- Enseignants : Mmes LEGER Carole, MARTINIEN Agnès, SERRIER Sophie et M. PELLENARD Denis
- Parents d'élèves : Mmes TOLLIS Fanny, ROUMIER Pauline, GAMAIN Marie et M. VELLUET Florent
- Responsable du centre périscolaire Somberton : Mme MAJ Catherine
- DDEN : Mme REGNIER Véronique
- Municipalité et SIVOS : M. ROIGNOT (maire de Somberton et président du SIVOS)
- RASED: Mmes LHASBELLAOUI Yasmina

## Personnes excusées :

- M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Semur en Auxois : M. NIERMONT
- RASED: DURLET VOLKEN Marie

## 1- VOTE des rythmes scolaires :

Le pôle scolaire de Somberton fonctionne sous un régime dérogatoire depuis 3 ans, à savoir 4 jours par semaine. (La norme reste la semaine de 4 jours et demi) La demande de prolongement de ce rythme doit être faite par la mairie après vote en conseil d'école.

VOTE : La reconduction d'une scolarisation type « dérogation 4 jours par semaine » est votée et est reconduite. Le projet de reconduction sera envoyé par la mairie accompagné du procès-verbal de ce conseil.

## 2- Installation du nouveau conseil d'école et résultats des élections des représentants de parents d'élèves maternelle.

<u>Maternelle</u>	<u>Résultats :</u>
Listes de parents non-regroupés en association :	
<u>Titulaires :</u>	Nombres d'électeurs : 151
M. VELLUET Florent	
Mme ROUMIER Pauline	Nombre de votants : 115
Mme TOLLIS Fanny	
<u>Suppléante :</u>	Suffrages exprimés : 98
Mme GAMAIN Marie	
	Taux de participation : 76,15 %

## 2- Point sur la rentrée : Effectifs / répartitions/ équipes :

77 élèves au 19/10/2023 >>> (28 PS / 24 MS / 25 GS) ++ Un GS inscrit aujourd'hui soit 78 à la reprise de novembre.

### Répartition des élèves dans les classes :

PS	Denis PELLENARD et Sophie SERRIER (1/3 mardis)	28 élèves PS
MS	Agnès MARTINIEN et Sophie SERRIER (lundis)	24 élèves MS
GS	Carole LEGER	25 élèves GS

\*Mmes MARCONI Marina, DIAS COSTA Leticia et Mme DRAPPIER Stéphanie occupent un poste d'ATSEM à temps plein.

Les effectifs prévisionnels pour l'année suivante sont suivis en collaboration étroite mairie(s)/école afin d'avoir une estimation la plus fiable possible. Selon les remontées d'informations actuelles, 25 PS arriveraient l'année prochaine soit 77 enfants à la rentrée 2024. Une enquête plus large auprès des familles a été lancée (maternelle et élémentaire) car souvent certaines familles ne sont pas « connues » par les municipalités.

La question de la scolarisation des TPS est posée. Certaines familles dans certains villages, font le choix de scolariser leurs enfants à Pouilly en Auxois car « un dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans » (classe spéciale) est ouvert. Ce sont des enfants du secteur qui partent et ne reviennent souvent plus. Actuellement dans l'école et au regard de nos effectifs par classe, les TPS ne sont pas accueillis. Le président du Sivos va recueillir auprès des différents maires du Sivos « les potentielles familles de TPS » afin de faire remonter ces informations en fin d'année civile et

voir les possibilités d'ouvrir « un dispositif d'accueil d'enfants de moins de trois ans » dans notre école. Il est aussi rappelé que si ce dispositif devait voir le jour, il tiendrait compte des capacités de chaque enfant et n'induirait pas une scolarisation complète systématiquement. L'équipement nécessaire est en partie existant (fermeture d'une classe l'an dernier). La directrice du périscolaire rajoute qu'aucune restriction législative n'empêche l'accueil des enfants de moins de 3 ans, même si cela nécessiterait une organisation certaine.

### **3-A.P.C. Rased.**

#### **\*Les Activités Pédagogiques Complémentaires :**

Les APC ont débuté soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 17h30 en fonction des classes et des enseignants. Les parents des élèves concernés donnent leur autorisation pour les APC. Il est demandé aux familles de prévoir un petit goûter sauf si l'enfant est inscrit au périscolaire après l'APC. Rappel, c'est aux parents d'effectuer la démarche pour annuler le périscolaire s'ils récupèrent leur enfant après l'APC à 17h30. Sans annulation, la facturation sera appliquée.

#### **\*RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté**

composé de : Yasmina LHASBELLAOUI : psychologue scolaire  
Marie DURLET VOLKEN et Sophie SERRIER: maîtres E

Mme LHASBELLAOUI présente son rôle sur notre secteur. Elle évoque les différents cas sur lesquels elle peut intervenir soit à la demande des parents soit à la demande du corps enseignant. Cette dernière demande se fait toujours avec l'accord des familles. L'ensemble des informations sont présentes sur la plaquette de présentation, et celle-ci sera en libre accès pour les familles prochainement.

Contact : Tél : 06 40 91 55 40 ou [rased.sombernon@ac-dijon.fr](mailto:rased.sombernon@ac-dijon.fr)

#### **\*Réfèrente A.S.H. :**

Personne référente pour la scolarisation des enfants porteurs d'un handicap : ([ce.referentash21-ash3@ac-dijon.fr](mailto:ce.referentash21-ash3@ac-dijon.fr)) M. Natacha PALLIER

### **4- Calendrier de la vie de l'école /Projets :**

- **Sortie bibliothèque** : visites à la bibliothèque municipale. Attention, la réglementation concernant les sorties de proximité a changé. Il nous faudra davantage de parents accompagnateurs dorénavant.  
Classe 1 : Vendredi 8/12, Vendredi 24/05 et Lundi 3/06  
Classe 2 : Vendredi 20/10, Mardi 12/12 et Mardi 21/05  
Classe 3 : Mardi 17/10, Lundi 18/12 et Vendredi 24/05
- **Noël** : Vendredi 22 Décembre: L'organisation sera communiquée aux parents courant novembre. Nous partagerons un temps de rassemblement collectif le matin et un goûter collectif l'après-midi, comme l'année dernière. Le spectacle (Compagnie du Clair Obscur : « Mlle ODILE » ( 600€)) et le goûter seront offerts par la coopérative scolaire. Le père Noël passera lui aussi « en catimini » dans chaque classe.
- **Spectacle** : Un second spectacle « Fabula » de la Compagnie Poudre d'Escampette sera offert le jeudi 11 avril par la coopérative scolaire ( 600€)
- **École et cinéma** : Les 3 classes participeront au dispositif « École et Cinéma » cette année. L'objectif étant d'initier les élèves à l'art cinématographique, de les ouvrir à d'autres genres de dessins animés que ceux qu'ils peuvent voir habituellement. Les dates de visionnage ne sont encore connues. L'ensemble du dispositif sera pris en charge par la coopérative scolaire. Des parents accompagnateurs seront nécessaires.
- **Photo de classe** : Réalisée le 13/10/2023. Mise en ligne des photos individuelles et de groupe par le biais d'un code d'accès unique pour chaque famille afin de limiter la consommation de papier. Elles devraient arriver avant les fêtes de Noël dans les familles.
- **Sorties pédagogiques pour les classes** : ( en cours de construction )  
Classe 1 : sortie ferme pédagogique de l'Abrepin le jeudi 23 mai 2024 à Francheville (400€ = sortie + bus)  
Classe 2 et Classe 3 en cours de finalisation.  
+++ Des sorties de « proximité » sont aussi discutées : caserne des pompiers, gendarmerie...etc
- **Le rallye mathématiques** : la classe des Gs est inscrite à ce dispositif qui repose sur la résolution de problèmes en collaboration en même temps que d'autres écoles à certaines périodes de l'année
- **Le prix des incorruptibles** : les classes de Ms et Gs participeront à ce dispositif qui repose sur la découverte d'albums sélectionnés par un jury. Ces lectures donnent lieu à un retour et à un vote par classe, récompensé

par un prix.

- Kermesse des écoles : Date retenue le samedi 15 juin 2024 en lien avec l'Association A.P.E.L. Thématique retenue : « Les Jeux Olympiques »
- Visite du médecin/orthoptiste de la PMI : Les parents des enfants concernés en sont informés par avance avec un courrier et une enveloppe (pour insérer le carnet de santé). Celles-ci se poursuivront au cours de l'année.

- ACTIONS Association Parents Élèves Sombornon « APEL » : La direction collégiale s'agrandit avec de nouveaux membres (11 au total). Un grand merci aux parents bénévoles qui se sont mobilisés. L'appel à toutes les bonnes volontés restent de mise cette année encore.

\* L'école s'est associée à la 1ère action de l'association en faisant dessiner les enfants sur le thème du bonhomme. Un puzzle sera proposé à la vente par l'association avec les réalisations des enfants. Les bons de commandes devront revenir pour le 6/11/2023. ( bon de commande dans les cahiers de liaison)

\* Halloween : Défilé le 31/10/2023 à 18h devant la mairie de Sombornon

\* Goûter de Noël : le samedi 9/12/2023 : spectacle « Frères Panini » offert aux enfants de l'école (2€ par accompagnateurs), goûter offert et visite du Père Noël à l'espace de la Brenne.

\* Assemblée générale : le mardi 16/01/2024 à 19h30 à l'espace de la Brenne

\* Action mistral : Vente de biscuit mistral au profit des écoles (fin Janvier)

\* Initiation aux gestes 1er secours (avril/mai) à destination des CM mais une action en maternelle est envisagée.

\* Kermesse : en lien avec les écoles le samedi 15/06/2024 toute la journée + Tombola.

\* Boum des CM2 : samedi 29 juin 2024 à Aubigny les Sombornon.

## **5- Coopérative scolaire.**

La coopérative sert à financer à la fois les différentes sorties (spectacles, sorties scolaires fin d'année, transport...etc) mais aussi à financer l'achat de petit matériel pour la classe à l'école maternelle (atelier cuisine/goûter de Noël, cadeaux fêtes des mères/pères, achat de nouveaux vélos/draisiennes...).

Mme Léger présente le bilan de l'année dernière pour la maternelle.

Bilan financier pour l'année 2022-2023 au 1er septembre 2022 : 11 612,71€ au 30 Août 2023 : 6 856€

**Différence : -4 756€**

Pourquoi : Certains dons (« APEL Kermesse » 1 942€), subventions (Sivos 1 000€, chambre Agriculture + 200€) actés ne sont toujours pas parvenus sur le compte avant le 31 août. Ils rentreront sur le bilan de l'année scolaire 2023-2024. L'objectif étant de ne plus laisser d'argent dormir sur le compte, la différence revient donc à - 1 614€ sur l'exercice précédent.

### **Entrées 2803€:**

- Subventions Mairies: 910€

- Participation des familles (appel à dons année 2022/2023) : 785 €

- Bénéfices photo 2022-2023: 668€

- Bénéfice « kermesse » Don APEL : 0€ ( 1 942€ seront versés sur l'exercice 2023-2024)

- Bénéfice « opération mistral » Don APEL : 440€

### **Sorties 7559€:**

- Assurance et cotisation OCCE (obligatoire) : 25 et 231 €

- Jeux, bricolage, ingrédients cuisine toutes classes confondues, jeux pour Noël : 2 146€

- Achat nouveaux jeux pour la cour : 1 102€

- Livres bibliothèque : 133€

- Goûters (Noël, carnaval, fin d'année etc...) : 115€

- Spectacles : 2 486€

- Sorties scolaires: 1 271€

- Frais bancaires : 9 €

L'équipe enseignante maternelle remercie chaleureusement les différents contributeurs (mairies, SIVOS, parents, Association APEL) pour ces subventions/dons.

L'école remercie également aussi le SIVOS pour les crédits de fonctionnement (*fournitures de rentrée*)

« consommables ») versés (52 euros par enfant/an) et les crédits d'investissement (mobilier, équipement informatique... en fonction des demandes des enseignants.)

## **6- Sécurité de l'école**

\* Le plan Vigipirate est activé au son niveau le plus haut. L'actualité de cette dernière semaine entraîne une présence de la gendarmerie aux heures d'ouvertures et fermetures de la cité scolaire (écoles et collège) jusqu'à nouvel ordre. Nous demandons aux parents d'être ponctuels.

\* Conformément aux directives nationales, **un exercice d'incendie** a eu lieu le jeudi 21 septembre 2023.

>> Constat : L'exercice « incendie » s'est déroulé dans le calme et rapidement.

\* Concernant l'exercice de sécurité civile **« type intrusion/attentat »**, en lien avec l'école élémentaire et le périscolaire, un exercice a été effectué le jeudi 12/10/2023.

>>Constat : Confronté à l'absence de point de fuite (à construire en lien avec le périmètre du collège) le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) pour l'année en cours précise que « la fuite/l'évacuation » en maternelle n'est pas permise. Seule la solution de se confiner est retenue. La fuite/évacuation ne pourra devenir « opérationnelle » qu'après réalisation de travaux pour créer « une sortie ». La demande est faite auprès du Sivos afin de trouver/construire une solution en partenariat avec le collège. De plus, le rez-de-chaussée de l'extension du bâtiment périscolaire ne diffuse pas le « bon message » (s'isoler, évacuer). Il faut que celui-ci soit mis en correspondance avec le bâtiment scolaire. Enfin, le volume sonore devra être augmenté lors de la prochaine visite de contrôle. La cohabitation École, Périscolaire implique aussi de redoubler de vigilance en adoptant les bons réflexes (la porte vitrée jaune au bout du couloir doit être fermée systématiquement : Animateurs, Agents de la Ccom quelque soit le moment de la journée). Il nous est suggéré aussi de réaliser un exercice commun avec le collège à l'avenir.

>>Sivos : *La principale du collège est ouverte à la discussion et « ce point de fuite » devrait voir le jour cette année.*  
>>Périscolaire : *Les affichages sont présents pour que les portes soient systématiquement fermées. Un rappel sera fait. La demande a été faite pour que l'alarme soit mise en adéquation avec le bâtiment scolaire. Enfin, la grille verte n'est plus ouverte et il est demandé aux parents de sonner à l'interphone afin qu'un animateur vienne ouvrir (idem pour ressortir). Cela demande du temps aux animateurs et les parents doivent faire preuve de patience mais il ne peut en être autrement.*

## **7- Périscolaire : Mme MAJ Catherine :**

Toutes les demandes d'inscription à la cantine ont été acceptées. Il n'y a pas de liste d'attente pour la maternelle. Les nouveaux locaux plus spacieux sont agréables et permettent de travailler sereinement. Les enfants de la maternelle sont agréables. La rentrée et la continuité entre l'école et le périscolaire se font de manière paisible. C'est appréciable.

Programmation périscolaire pour l'année 2023-2024 :

\* Un projet ECO-CITOYEN

\* Un projet faisant appel aux «parents » pour découvrir/enrichir la connaissance des métiers. Appel aussi aux acteurs locaux.

\* Des actions avec le foyer rural de Sombornon

Petit rappel du règlement intérieur :

Si un enseignant est absent de dernière minute ; la veille pour le lendemain ou le matin même, il n'y a pas de facturation. Si l'absence de l'enseignant est prévue (exemple : grève annoncée une semaine avant, sortie scolaire annoncée) c'est aux parents d'annuler la cantine.

Enfin, l'école ne gère pas les plannings : ne pas faire passer d'information à l'oral le matin aux enseignants mais utiliser le mail en cas de modification de dernière minute.

## **8 -Fonctionnement de l'école : points travaux, usage des locaux :**

L'équipe pédagogique de la maternelle remercie le SIVOS pour l'ensemble des travaux d'entretien réalisés pendant les vacances d'été.

- Demande de petits travaux vacances Automne: Un point a été fait avec le SIVOS mardi.
- Demande d'investissement :

Toutes les classes de l'école maternelle sont, depuis la rentrée de septembre 2023, équipées de vidéos-projecteurs ainsi que d'ordinateurs neufs. Le Pc de direction a été changé aussi. Un grand merci au Sivos d'avoir permis que les demandes de l'école maternelle en matière d'informatique ces dernières années soient réalisées.

\* L'école maternelle n'a pas de demande de « gros investissements » particulier en cette fin d'année civile pour l'année 2024. Toutefois, elle souhaite toujours engager une réflexion sur l'aménagement de sa cour de récréation et trouver un dispositif d'ombrage « ponctuel » (type tenture à installer sur crochets et poteaux en pleine chaleur)

>>Sivos : *L'étude de la CAUE par une architecte paysagiste lancée en fin d'année scolaire dernière est arrivée. Nous devons en réunion de Sivos la présenter et continuer d'avancer en relation avec les directeurs d'école. Concernant le système de voilage, nous avançons aussi. L'association qui organise le festival « perché sur la colline » utilise de grandes tentures pour accueillir du public lors du festival. Je me suis mis en relation avec eux afin que « leur système » puisse être une base de travail pour créer une zone d'ombrage dans la cour de récréation.*

## 9- Questions diverses

\*Où en sont les travaux suite à la découverte d'une malfaçon lors de l'agrandissement du périscolaire. Les supports bois de fixation des panneaux jaunes type "bardage" qui couvrent les murs de l'ancienne classe 4 ne sont pas de classe IV. Un champignon lignivore avait commencé à dévorer le bois rendant la fixation des panneaux aléatoire avec des risques de chute. Considérant l'urgence de protéger le risque de chutes de panneaux en bois, un dispositif de sécurisation est installé depuis les vacances d'Automne 2022 ( barrières de protection dans une partie de la cour de récréation et mise en place d'un "tunnel" permettant d'effectuer les entrées et les sorties pour l'extrascolaire les mercredis)

>>Sivos, Ccom: *Les travaux devaient être réalisés mi-Août mais ont été annulés suite à des problèmes d'assurance. Les grilles ont donc été réinstallées en urgence début septembre avant la reprise de l'école. Ces travaux relatifs à la reprise des bardages devaient s'effectuer sur les vacances d'Automne 2023 mais finalement ils ne les seront pas. La Ccom est toujours en litige avec l'assurance de l'entreprise et tout cela risque de se terminer au tribunal. Les échafaudages sont encore là pour quelques temps...*

\* Le directeur annonce la fin imminente du padlet de l'école (dernier vestige de l'ère Covid). Celui-ci sera remplacé par un site internet plus intuitif pour les parents, hébergé et couvert par l'administration.

Date du prochain Conseil d'école : Jeudi 8 Février 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Secrétaire de séance

M. PELLENARD Denis

Directeur école maternelle

M.PELLENARD Denis

  
ECOLE MATERNELLE  
J-C MARIN  
1 RUE F. MERCUSOT  
21540 SOMBERNON